Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 20 (1958)

Heft: 4

Rubrik: Machines de récolte approuvées par l'IMA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



un moteur sur mon coupe-racines. Etant donné que cette machine est utilisée au moins 150 fois par an dans notre exploitation, le moteur facilite considérablement le travail du vacher, qui est très occupé. Puisque le coupe-racines est toujours employé au même endroit, j'ai fait poser une conduite d'amenée de courant offrant toutes garanties de sécurité. Comme il est possible de le voir sur la photo, le câble électrique n'a que 1 m de long.

On peut obtenir des poulies de toutes grandeurs. La poulie à gorges représentée sur la figure 1 coûte environ 25 fr. En passant une commande, il est évidemment indispensable d'indiquer le diamètre de l'arbre ainsi que la grandeur des gorges. Les 3 courroies trapézoïdales reviennent en tout à 36 fr. Je me suis procuré ces dernières auprès de la maison H.-R. Wyss, machines agricoles, à Vernand-s-Lausanne.

Machines de récolte approuvées par l'IMA

Faneur rapide FAHR SH 1

Extrait du rapport d'essai Ep 995

Demandeur d'essai: Bucher-Guyer S.A., fabrique de machines, Niederweningen ZH

Fabricant: Fabrique de machines Fahr S.A., Gottmadingen (Allemagne) Prix en 1958: Fr. 2220.— pour relevage hydraulique (attelage 3 points)

Fr. 2285.— pour relevage manuel

Station d'essais: Brougg

Appréciation générale: Le Faneur rapide FAHR SH 1 est une machine polyvalente prévue pour entraînement par prise de force et dispositif de relevage hydraulique à système d'attelage en trois points. Elle peut être utilisée pour épandre l'herbe, faner, andainer et épandre les andains, ce qui permet ainsi de mécaniser totalement les opérations du fanage et également de mettre en andains aussi bien les fourrages à ensiler que la paille rejetée par la moissonneuse-batteuse. La qualité du travail fourni est bonne et n'est pas influencée par la densité du fourrage. Celui-ci est traité avec ménagement et ne se tresse pas lors de l'andainage.

Un tracteur de type léger se montre suffisant pour sa mise en service. Par suite des risques de renversement du tracteur, la limite d'emploi sur les terrains déclives se situe autour de $20\,^{0}/_{0}$ de pente. La surface qu'elle peut travailler oscille entre 50 et $100\,a/h$, suivant les conditions existantes.

Sa mise en ordre de service exige très peu de temps. Son emploi ne présente aucune difficulté à condition que l'on ait été dûment familiarisé avec son fonctionnement. Elle est de construction rationnelle et robuste.

Il résulte des essais effectués que le Faneur rapide FAHR SH 1 a prouvé ses aptitudes polyvalentes.

Brougg, le 30 janvier 1958.

Epandeuse d'herbe «Fahr», mod. ZGZ, à commande par prise de force

Extrait du rapport d'essai Ep 996

Demandeur d'essai: Bucher-Guyer S.A., fabrique de machines, Niederweningen (ZH)

Fabricant: Fabrique de machines Fahr S.A., Gottmadingen (Allemagne)

Prix en 1958: Fr. 1370.— (type traîné)

Fr. 1435.— (type porté, pour attelage 3 points)

Station d'essais: Brougg.

Appréciation générale: L'épandeuse d'herbe «Fahr», mod. ZGZ, à entraînement par prise de force et prévue pour tracteurs équipés du système d'attelage en 3 points normalisé, travaille impeccablement même dans des conditions peu favorables. Le fourrage est épandu de façon régulière et aérée, ce qui a pour effet d'accélérer considérablement le processus de la dessiccation. L'herbe n'est pas souillée par de la terre. Le fauchage et l'épandage simultanés effectués avec un tracteur de moyenne puissance ne donnent lieu à aucune difficulté. La largeur de travail de cette machine correspond à celle d'une barre de coupe de $4^{1/2}$ ou 5 pieds. Elle est d'un emploi facile. Sa construction et les matériaux employés sont solides. Brougg, le 14 novembre 1957.

Engrangeur pneumatique Lanker «Piccolo», mod. 0

Extrait du rapport d'essai Ep 950

Demandeur d'essai et fabricant: Lanker & Cie, fabrique de machines, Speicher AR

Prix en 1958: Engrangeur complet, normalement livré avec

1 coude à 54°, 1 coude à 36°, 1 conduite de 2 m de long,

2 conduites de 1 m de long, 5 colliers de serrage

Fr. 938.50

Station d'essais: Brougg

Appréciation générale: L'engrangeur pneumatique «Piccolo», mod. O, de la fabrique Lanker, convient pour l'engrangement du foin et du regain dans les petites et les moyennes exploitations.

Suivant la nature et l'état du fourrage, le temps nécessité pour le déchargement d'un char d'environ 1000 kg de foin varie de 20 à 40 minutes avec un seul homme de service.

A un nombre de tours déterminé du ventilateur correspond une puissance déterminée du moteur et cette dernière dépend de la nature ainsi que de la quantité du produit débité. Le fourrage entrant directement en contact avec le ventilateur, une certaine proportion de folioles se détachent des tiges.

Ce genre de ventilateur exige des efforts de pointe qui nécessitent une puissance pouvant aller jusqu'à 10 CV et plus. Les expériences pratiques auxquelles il a été procédé ont toute-fois fait apparaître qu'un moteur électrique de 6 CV se montre suffisant lorsque le ventilateur fonctionne à un régime de 1000 tours-minute et que la longueur des conduites est de 10 m. Des moteurs d'une puissance inférieure à 6 CV ne conviennent pas pour l'engrangeur en question s'il doit travailler de façon continue. Cette machine est d'encombrement réduit.

En vue d'éviter des accidents pendant la marche, il y aurait lieu de pourvoir la poulie motrice d'un dispositif protecteur.

Tant la machine elle-même que les conduites sont de fabrication solide. Le bruit provoqué par le ventilateur est faible.

En se fondant sur les essais pratiques et techniques qui furent exécutés, il est possible de dire que l'engrangeur pneumatique «Piccolo», mod. O, de la Fabrique de machines Lanker & Cie, à Speicher/AR, convient pour les petites exploitations agricoles suisses à condition qu'un moteur d'au moins 6 CV se trouve à disposition.

Brougg, le 20 novembre 1957.